



# Épilepsie et travail

**L'**épilepsie est une maladie neurologique chronique prenant plusieurs formes et qui se manifeste le plus souvent par une « crise ». Elle est due à une décharge électrique excessive produite par les neurones du cerveau. L'aspect effrayant des crises qui entraînent des convulsions est souvent stigmatisé, alors que cette forme de crise est la moins fréquente parmi tous les types de crises existants. Pour une personne épileptique, une vie professionnelle réussie dépend tout particulièrement de facteurs tels que le contexte professionnel, le type et la fréquence des crises. Les neurologues observent souvent une faible fréquence des crises au travail. L'épilepsie d'un salarié est connue dans un cas sur deux dans son milieu professionnel. Selon un rapport européen de l'International Bureau for Epilepsy, il n'y a pas plus d'accidents du travail ni plus d'absentéisme chez les personnes épileptiques que dans la population générale. (Sources : IBE, EPI Bretagne).



**Interview**  
**Pr. Philippe Ryvlin**  
Cofondateur  
et Directeur  
Institut Des  
ÉpilepsiEs (IDÉE)

## « Des réponses au cas par cas »

**Agir Mag :** Qu'est-ce que l'épilepsie ?

**Pr Philippe Ryvlin :** Maladie neurologique, elle se définit par la survenue de crises liées à un dysfonctionnement électrique et passager du système nerveux central. Cette activité électrique importante et anormale est due à une décharge excessive de neurones hypersynchrones qui se mettent à battre en même temps. Ces crises sont soudaines, imprévisibles et le plus souvent très brèves. Certaines personnes n'en feront plus dans leur vie, d'autres malheureusement peuvent en faire 10 ou 20 par jour. Les crises, qui durent de quelques

secondes à quelques minutes, sont différentes en fonction de la cause, de la portion du cerveau qu'elles affectent ou d'autres signes associés. Il y a bien sûr la grande crise avec la personne aux yeux réversés qui a des secousses des membres. Chez d'autres, il ne s'agit que de petites absences ou de sensations qui peuvent ressembler à des crises d'angoisse, à des vertiges, voire à des troubles de la vision, de l'ouïe ou de l'odorat. Certains ne maîtrisent pas leur cerveau ou leur corps pendant une courte période, ils disconnectent sans en avoir conscience.

**Agir Mag :** Les crises d'épilepsie sont-elles prévisibles ?

**P.R. :** En général non, et c'est bien l'essentiel du problème. La plupart des personnes présentent une faible fréquence des crises, et ne savent pas quand elles vont survenir. Le fait de perdre connaissance d'un seul coup, de s'affaisser au sol peut avoir de graves conséquences. Le handicap est très variable. Il y a

Cette maladie neurologique peut faire peur... Or, dans un cas seulement sur dix, l'épilepsie empêche vraiment une insertion professionnelle normale.

### COMMENT RÉAGIR EN CAS DE CRISE !

Pour une personne que l'on sait sujette à des crises, le message est simple : il faut en faire le moins possible. Même si la crise est impressionnante (avec perte de conscience et/ou convulsions), la personne n'en gardera aucune séquelle, sauf si elle s'est blessée lors d'une éventuelle chute.

- Si la personne est à terre, il faut simplement la protéger en plaçant un coussin ou un vêtement plié sous la tête et écarter tout objet dangereux à proximité.
- Il ne faut surtout pas essayer d'empêcher ses mouvements. Il convient aussi de ne rien mettre dans sa bouche ou entre ses dents car, contrairement aux idées reçues, l'épileptique n'avallera pas sa langue.
- Après la crise, il faut mettre la personne en position latérale de sécurité si elle est toujours inconsciente.

des patients qui restent toute leur vie avec une épilepsie non diagnostiquée comme un « déjà vu » qui dure mais ne vont jamais consulter pour cela.

#### Agir Mag : Quels sont les résultats des traitements médicamenteux ou de la neurochirurgie ?

**P.R.** : Deux tiers des malades vont avoir leur épilepsie complètement contrôlée avec les médicaments. Cependant ces traitements antiépileptiques prescrits pour ralentir l'activité cérébrale ont souvent des effets secondaires qui vont fatiguer les personnes, leur faire perdre certaines aptitudes de concentration ou de mémorisation, donc diminuer leur performance. En France, il y a à peu

près 350 000 personnes qui souffrent d'épilepsie, dont 120 000 présentent une épilepsie rebelle aux anticonvulsivants. Parmi ces épileptiques pharmaco-résistants, on compte seulement 300 chirurgies d'épilepsie chaque année.

#### Agir Mag : Est-ce nécessaire de parler de sa maladie au médecin du travail ou aux collègues ?

**P.R.** : C'est un sujet délicat sachant que les manifestations des crises peuvent être très variables d'un individu à l'autre, et parfois n'intervenir que la nuit par exemple. Une étude au cas par cas est nécessaire pour répondre tant les formes d'épilepsies sont nombreuses. Lorsque les crises au travail

sont probables en raison de leur nature et de leur fréquence, on est obligé de considérer qu'il y a un équilibre à trouver, entre les bénéfices à parler de sa maladie autour de soi, au travail, et les risques éventuels que cela encourt comme ceux de perdre son emploi ou d'être stigmatisé. Les bénéfices sont que le médecin du travail va évaluer de façon objective et factuelle les interactions possibles avec le poste de travail et l'environnement professionnel, exclure dans certains cas la possibilité de travailler sur des machines à risque ou de conduire. De plus, les collègues prévenus sauront ce qu'ils auront à faire - et surtout ne pas faire ! - en cas de crise (*voir encadré*). ■

### Les facteurs pouvant favoriser la survenue d'une crise au travail ?

« C'est essentiellement le manque de sommeil, les postes alternés, le travail de nuit et l'alcool, ou du moins un environnement professionnel qui favorise la prise de boissons alcoolisées. Dans tous les cas, un travail isolé, en hauteur, ou sur des machines dangereuses est à proscrire » précise Philippe Ryvlin.